

*CERCLE d'ÉTUDES
du PATRIMOINE et de l'HISTOIRE de SOSPEL*

*OU
CAHEGNE*



Photo Iris Blancardi

“Ou cahegne” était le lumignon simple et rustique que les Sospellois accrochaient le plus souvent dans la cheminée. Ses origines se perdent dans la nuit des temps.

Avec sa mèche baignant dans un fond d’huile d’olive, il répandait une petite et douce lumière bien utile pour se déplacer dans la maison ou l’écurie.

Dans ce bulletin, le Cercle souhaite apporter quelques petites lueurs sur divers aspects de l’Histoire et du Patrimoine de Sospel :

- * Le quartier du Vallon, du XVIIIe au XXe siècle.*
- * Le couvent des Carmélites de Sospel.*

2008 - N° 6

*Secrétariat : R. MILLET 9, avenue Jean Médecin - 06380 Sospel – tél : 06 20 32 71 41
fascicules déjà parus = <http://gnech.fr/CERCLE>*

LE QUARTIER DU VALLON - II

* Au XVIII^e siècle : Constructions nouvelles et route carrossable *

Dans le “*Cahegne n° 5*”, l'historique du quartier du Vallon se terminait fin XVII^e siècle. A cette date, la gravure de 1682 avait montré un quartier implanté hors de l'enceinte fortifiée et le cadastre de 1702 y situait des habitations d'une douzaine de notables.

Il faut noter que ce même cadastre mentionnait aussi plusieurs maisons au lieu-dit “**Forabbarri**”, face à la porte du Château. Mais selon ses évaluations fiscales il s'agissait de réalisations plus modestes.

Au cours du XVIII^e siècle, malgré plusieurs décennies d'occupation étrangère, des réalisations, tant civiles que religieuses, ont complété ou modifié l'urbanisation en cours :

- La nouvelle “*casa canonica*” et le cloître -

Dès le XII^e siècle la première église Saint-Michel avait été confiée aux chanoines de Saint-Ruf d'Avignon. Avec un prieur à leur tête, ces derniers logeaient dans une “*casa canonica*” auprès de l'édifice religieux. Comme pour de nombreux ordres monacaux les biens du prieuré Saint Michel ont été placés en commende au XV^e siècle.

Dans les années 1580, les chanoines avaient dû quitter Sospel à cause de la guerre. En décembre 1607 le Conseil Communal a négocié leur retour. Mais avec le temps et la reconstruction de Saint-Michel, la vieille “*Canonica*”, en mauvais état, devait être déplacée.

Au début du XVIII^e siècle, pendant plusieurs décennies, les religieux ont habité à l'hôpital puis dans une maison d'Impérial Vachieri. Enfin en février 1739, des lettres patentes du Roi autorisaient la démolition de l'ancienne demeure et la construction d'une nouvelle “*casa canonica*”.

Celle-ci était terminée en 1742 et entièrement payée en février 1760 par l'ordre de Saint-Ruf, redevenu propriétaire de ses biens. Une quinzaine d'années plus tard, le Pape a décidé la suppression de cet ordre religieux.

Dès 1637, les chanoines avaient obtenu la permission de construire un cloître et en septembre 1714 ils adressaient une supplique pour posséder un prieuré entièrement clos.

Après quelques aménagements, dus au prieur Sigismondo Pellegrini, un croquis des années 1760 montrait que cette demande était réalisée.

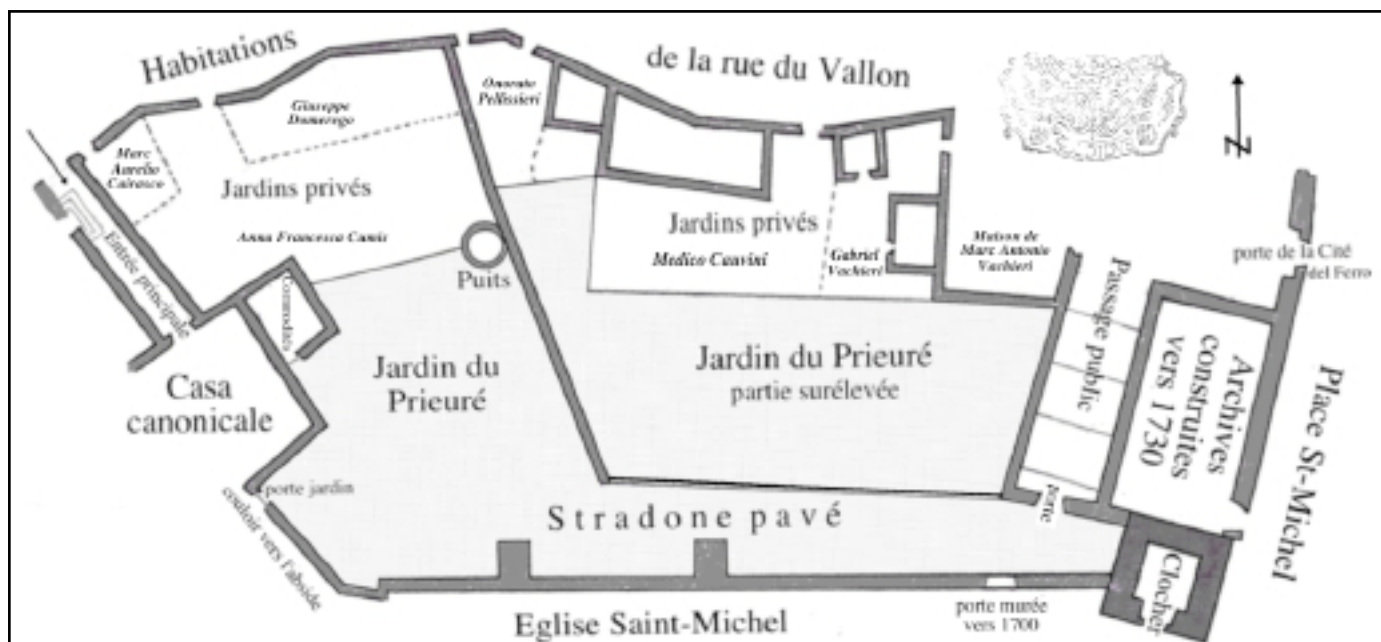
Le petit cloître était adossé à la maison des chanoines et à la nouvelle église, totalement terminée en 1762. Côtés Nord et Est, les habitations de la rue du Vallon et le bâtiment des archives communales le clôturaient entièrement (voir en grisé, plan ci-dessous).

L'espace privé des chanoines comportait un jardin, avec une partie surélevée, et son puits. Le même prieur Pellegrini a été à l'origine de l'emplacement pavé ou “*stradone*” (du latin “*stradum* = *pavement*”) et de certains murs de clôture. Le nom “*d'Estradoun*” était encore utilisé au XX^e siècle pour désigner ce lieu.

- Les archives communales -

- Vers 1730, le conseil communal a fait construire un bâtiment contre le clocher de Saint-Michel et à proximité d'une des portes de la cité. Ouvrant sur la place Saint-Michel, il était destiné à abriter les archives et les règlements de Sospel qui codifiaient les rapports complexes entre le pastoralisme et l'agriculture.

Au XIX^e siècle, il a été agrandi pour recevoir la mairie, puis l'école communale des garçons.



La “*Casa Canonica*” et le Cloître, vers 1765

d'après un relevé conservé aux Archives Diocésaines (A.H.D.N. M15)

Roger GNECH-2008

L'entrée dans la maison des chanoines se faisait par la rue du Vallon. Depuis leur logement, un couloir, aujourd'hui désaffecté, permettait aux religieux de rejoindre l'abside de St-Michel et les stalles réservées. Les portes de l'église et du presbytère, donnant accès au parking actuel, n'existaient pas à cette date.

- Le couvent des Carmélites déchaussées -

Entre 1756 et 1765, un couvent destiné aux sœurs Carmélites déchaussées a été construit à la limite du petit plateau de la Cremàia. (voir pages 11 et 12).

- La Route Royale carrossable -

En 1780, des lettres patentes de Victor-Amédée III concernaient la modernisation de la “*Real Strada*”, afin de la rendre entièrement carrossable. Les travaux ont débuté à Sospel en 1782 et dès le 4 septembre 1784 les carrosses pouvaient traverser la Cité.

Abandonnant la traversée du Bourg, une nouvelle route, sur la rive droite, longeait la Colla, le Trincat et le Vallon. De la porte du Pont-Vieux à la Cabràia, l'enceinte fortifiée a été totalement démolie.

La suppression des murailles médiévales et l'accès à la Route Royale offraient de nouvelles perspectives aux quartiers contigus du Trincat et du Vallon. Au XIXe siècle, maisons et commerces se sont implantés le long de cette voie commerciale (avenue J. Médecin).

- La fontaine de la Cabràia -

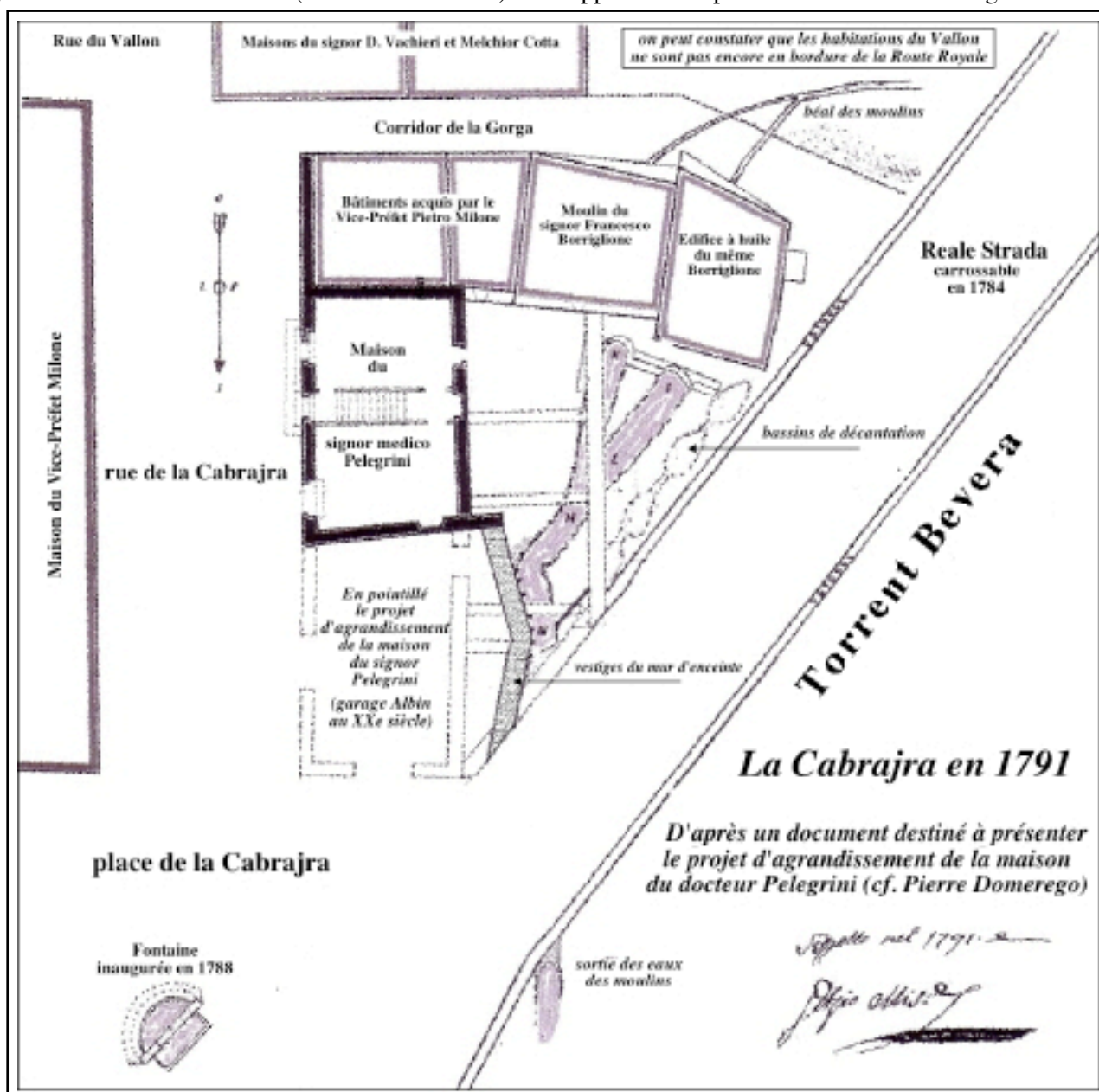
Avant les travaux de la route Royale une fontaine, “*dite del Sause*”, se trouvait près de la porte du Pont Vieux. Le nouveau tracé nécessitait son déplacement et en juin 1787 son transfert à la Cabràia était envisagé.

Mais au mois d'août suivant, une opposition à ce déplacement s'était manifestée. Au mois d'octobre une nouvelle décision était également suivie d'une suspension, tandis que le 25 novembre 1787 les habitants du Bourg St-Nicolas demandaient, à leur tour, la construction d'une autre fontaine.

Enfin, l'eau a coulé aux fontaines en 1788 : le 2 août “*souta Loggia*” et à la Cabràia le 20 octobre.

Le plan ci-dessous mettait en évidence :

la nouvelle route avec la fontaine en bordure ; la suppression de l'enceinte ; un projet d'agrandissement de la maison du Signor medico Pellegrini. A cette date, le vice-préfet Milone avait acquis l'immeuble du noble Buchio et de la Gabelle. Le moulin de la Gorga appartenait à présent à Francesco Borriglione.



Cabraja ou Cabràia ? Au XIXe siècle, les documents mentionnaient encore “*Cabraira*”, comme dans le niçois actuel. L'ancienne graphie italienne du plan utilisait le (i) consonne ou (j) pour marquer la **diphthongue** (aj = aï) Dans le parler sospellois, la perte totale du (r) entre deux voyelles s'est concrétisée au XXe siècle. Ainsi aujourd'hui, on dit “*Cabràia*” en liant les trois voyelles finales (**triphthongue**).

* Au XIXe siècle : Le regroupement des bâtiments officiels *

A la fin du XVIIIe siècle, la population sospelloise avait connu des bouleversements politiques et un changement de société. Avec la venue du préfet Dubouchage l'ordre a été rétabli en 1803.

Sous son autorité, une refonte du cadastre sarde a été opérée. Ce nouveau relevé ou "**cadastre napoléonien**" permettait de constater l'évolution des lieux au cours d'une centaine d'années, ceci malgré l'absence de planches cadastrales.

Dans la "*Rue du Vallon*", entre la Route Royale et l'église St-Michel, les possessions de 36 propriétaires différents étaient répertoriées. Le détail des biens était le suivant :

- "*29 maisons d'habitation*" étaient consignées, dont deux avec un verger. Quatre de celles-ci appartenaient à des femmes et deux étaient en indivision.

- la "*maison de la tannerie*".

- l'*hôpital Saint-Elie (St-Eloi)*.

- la "*canonica*" était devenue la "*maison curiale*", propriété de la commune de Sospello. Aujourd'hui, il s'agit du presbytère.

- 2 moulins à farine et à huile et 2 moulins à huile.

- 4 fenils et 4 écuries.

Attenant à l'église, l'ancien cloître des chanoines appartenait à Archange Bartolomeis, Commissaire du D.E., sous le nom de verger "*le Stradon*".

Depuis 1702, quelques nouvelles habitations s'étaient sans doute ajoutées, en amont de la rue ou en bordure du chemin de Moulinet. Mais il est difficile de savoir, si au gré des ventes et des successions, d'anciens immeubles n'étaient pas devenus des copropriétés.

Les professions des propriétaires, déclarées au cadastre, étaient les suivantes : deux hommes de loi ; un secrétaire du juge de paix ; deux médecins ; deux maréchaux-ferrants ; un maçon ; un meunier ; un tanneur ; un revendeur et un revendeur-muletier ; un laboureur et neuf cultivateurs ; une ex-religieuse.

Un siècle plus tard, six anciennes familles étaient encore présentes dans le quartier. Leurs noms étaient francisés et ils avaient perdu les titres de noblesse ou honorifiques :

Cairasqui (Cairasco) ; **Imbert** (Imberti) ; **Milon** (Milone) ; **Pellegrin** (Pellegrino) ; **Sicart** (Sicardo) ; **Vaquieri** (Vachiero).

En complément, voici les résultats de deux recensements qui concernaient le "*Valone di Domenico*" :

- En 1826, un tableau des différents quartiers de Sospello indiquait : 136 hommes et 149 femmes, soit un total de 285 personnes pour une population du village de 4418 habitants.

- En 1838, un recensement nominatif mentionnait 59 familles ou personnes seules représentant un total de 284 personnes.

Dans le règlement de police urbaine de l'année 1854, le premier des quartiers cités sur la rive droite comportait quatre "*contrade*" : Vallon, Cabraira, Route Royale et la place Saint-Michel.

Vers 1800, la culture de l'olivier était bien développée dans le Comté de Nice. A Sospel, plusieurs petits moulins à tournants horizontaux avaient été installés, en complément des plus anciens. Quatre moulins fonctionnaient à présent dans le quartier :

- Le moulin à huile dit de la Gorga appartenait maintenant à Laurent Pellegrin, médecin, avec un revenu de 40 livres.

En bordure de la Route Royale, après ce passage de la Gorga, se trouvaient successivement :

- La maison de la Tannerie de François Paul.

- Le moulin à huile de Thérèse Maulandi, avec un revenu 40 livres.

- Le moulin à huile et farine de Joseph Puliga, avec un revenu 200 livres.

- Plus haut, le moulin à huile et farine, dit de Sainte-Brigitte, était la propriété de Jean Baptiste Bourillon (Borriglione) avec un revenu de 200 livres.

Depuis le XVIIe siècle, un canal à ciel ouvert amenait l'eau de la Bévéra destinée aux moulins du Vallon et du Trincat.



Après la construction d'immeubles en bordure de la Route Nationale, l'eau a longé le pied des maisons et a même coulé entre les bâtiments jusqu'au XXe siècle.



- Les premières feuilles cadastrales -

En 1863, l'Administration française a mis en place une autre matrice cadastrale avec des plans parcellaires.

- Le périmètre bâti dit "Au Vallon", devenait bien lisible. Après la fontaine de la Cabraia se situait la "Place du Vallon", ensuite une "Rue du Vallon" traversait le quartier et continuait à travers la Cremàia, pour rejoindre la Route Impériale, près du cimetière.

- Le tracé du canal des moulins ou "canal de déviation des usines de Sospel" était indiqué sur les plans, avec sa prise d'eau au vallon de Braus.

- D'autres immeubles avaient été construits en bordure de la route Impériale et du chemin Ste-Brigitte. Les jardins existaient encore près de la Bévéra.

Certains bâtiments de ce périmètre ont connu des destinations particulières :

- Carabiniers Royaux et Chasseurs à pied -

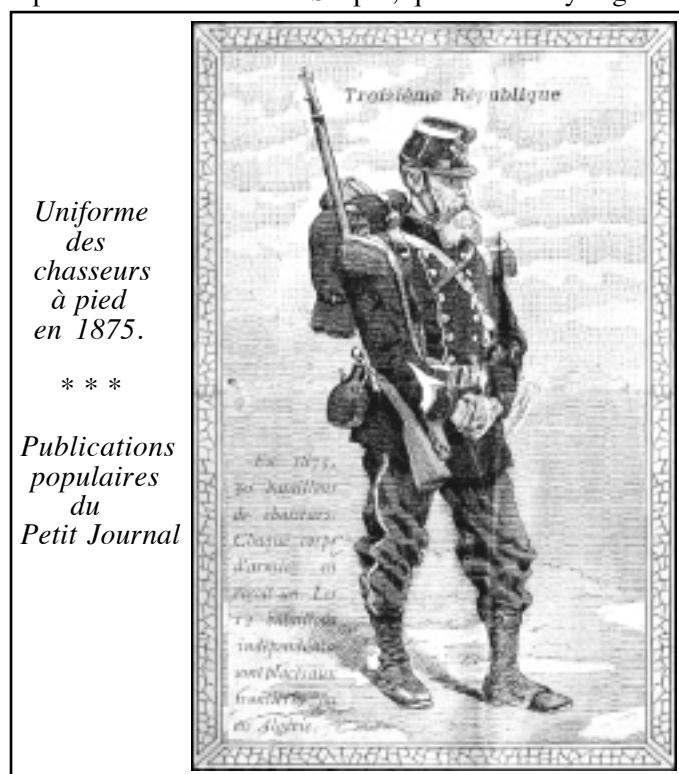
L'actuelle "Résidence Font-Cabri", entre les rues St-Michel et Vincent Comiti, a des origines anciennes.

A cet emplacement, le cadastre de 1702 consignait deux maisons d'habitation contiguës : l'une du Signor Milon Gio Batta, notaire collégial, et l'autre avec tour du Signor Blancardi Gio Batta, avocat. La gravure du Theatrum Sabaudiaë (1682) les montrait intégrées au mur d'enceinte.

Un siècle plus tard, l'ensemble était devenu la propriété du Vice-Préfet Milone Pietro. Ce bien est resté dans sa famille jusqu'au XXe siècle.

Au cours de l'année 1818, les "*Carabinieri Reali*", alors logés dans l'ancien collège des Doctrinaires, ont été transférés "à proximité de l'église St-Michel". La maison appartenant à Milon de Veraillon, Major dans la Brigade de la Reine, a été aménagée en casernement et cédée en location à l'Intendance Générale de Nice. Les carabiniers sont restés en place jusqu'en 1860.

Sur un plan d'avril 1884, le bâtiment était toujours mentionné comme caserne. Selon "*l'Annuaire des Alpes Maritimes - 1884*", ce sont des effectifs de la 3e compagnie du 24e Bataillon de Chasseurs à pied, répartis entre Menton et Sospel, qui devaient y loger.



Uniforme
des
chasseurs
à pied
en 1875.

Publications
populaires
du
Petit Journal

Vers 1887, certains bataillons de chasseurs à pied, cantonnés dans les Alpes, sont devenus des "**chasseurs alpins**", dotés d'un nouvel uniforme adapté à leur mission en montagne.

Les chasseurs de la garnison sospelloise ont été déplacés sur la rive gauche, dans la nouvelle caserne Mireur, après 1888.

* * *

En 1901, le rez-de-chaussée de l'immeuble était occupé par le "Café National", tenu par Macari.

Sa transformation en "Hôtel de Londres", au nom de Mme Porzio, apparaissait dans "l'Indicateur de Nice" de l'année 1929.

- La Fruitière -



La place de la Fruitière : à l'arrière-plan l'emplacement de l'ancien moulin de Sainte-Brigitte et de la fruitière

Dans le Comté de Nice, à la fin du XIXe siècle, le commerce de l'huile d'olive a connu une crise sérieuse. Les paysans sospellois se sont alors tournés vers l'élevage des vaches laitières et ont cherché des débouchés pour leurs productions.

Voici ce qu'écrivait Fernand Nœtinger dans la "*Suisse Niçoise*", vers 1905 :

"Une fruitière a été fondée il y a une dizaine d'années à Sospel (...) le mot « fruitière » vient du mot fruit, sous lequel les gens de la montagne désignent d'ordinaire les produits que leur donnent les vaches (lou frutch, dans les Alpes Maritimes).

L'origine des fruitières est due à la difficulté qu'éprouvaient les cultivateurs éloignés des fortes agglomérations de population à tirer un bon parti du lait de leurs bestiaux... On songea à le transformer en produits susceptibles d'être envoyés au loin sous une forme marchande et avantageuse, conditions que remplissent parfaitement le beurre et le fromage.

C'est l'écémage centrifuge qui est employé à Sospel (...) Les produits principaux de la fruitière sospellitaine consistent en beurre de luxe, en fromage maigre et en crème.

En 1895, on y manipula 3.400 kg. de lait, qui produisirent : 333 kg. de beurre ; 1.652 kg de fromage ; 1.665 litres de crème et 21.105 litres de lait non transformé et de petit lait.

Un bassin a été construit dans un local contigu à l'ancien moulin Sainte-Brigitte. Les bidons de lait étaient tenus au frais grâce à l'eau courante du béal.

En novembre 1909, le Conseil Municipal décidait de maintenir la subvention départementale et votait également une subvention de 100 frs, mandatées au profit de M. André Albert, président de la "*Fruitière Modèle*". De 1901 à 1924, Jean Diana a été le fruitier.

Une coopérative laitière l'a remplacée vers 1926

- Une Ecole libre à Sospel -

Après le départ des Pères Doctrinaires, dans les années 1860, l'ancien collège d'enseignement secondaire avait cessé d'exister.

Cependant, sous le nom "*d'Ecole Secondaire Ecclésiastique de Sospel*" une école libre était mentionnée en 1884, dans l'Annuaire des A.M. Le directeur était le chanoine Blancardi, assisté d'un prodirecteur et de trois professeurs.

En 1901, ce sont les "**Frères des Ecoles Chrétiennes**" qui ont repris la direction de l'école.



C'est dans ce bâtiment, au n° 14 de la rue Auda, que l'école des Frères était installée.

Le Président du Conseil Emile Combes s'est attaqué aux écoles congréganistes encore autorisées, en 1904. L'ordre de fermer celle de Sospel est arrivé au mois de juillet de la même année.

Quelques jours après, le Conseil Municipal demandait à M. Poullan, député des Alpes Maritimes, d'intervenir à ce sujet en invoquant l'insuffisance de locaux pour accueillir tous les élèves de la Commune.

Après deux années de sursis, le Préfet a adressé un télégramme au Maire de Sospel ordonnant la fermeture de l'établissement le 5 août 1906, au plus tard, sous peine de poursuite.

Malgré une pétition, signée par 121 Sospellois, et un recours du Maire, auprès du sénateur Rouvier, les Frères n'ont pu continuer leur enseignement.

- La rue Auda -

La rue du Vallon a été rebaptisée rue Auda en hommage à deux résidents du quartier : le "*signor Cavaliere Auda Francesco, né en 1798* et sa femme la *signora Adélaïde, née Borgondi* ", *décédée en 1879*".

Le médecin Auda François habitait au n° 8 de la rue Auda qui communiquait avec l'hôpital. En 1845, il avait le titre de "*protomédecin*" des mandements de Tende et Sospel.

A sa mort, il a légué à la commune de Sospel la somme de 12 000 frs pour aider un étudiant en droit ou de l'Ecole Normale.

En 1877, sa femme, née Adélaïde Borgondi, a légué par testament une somme de 800 frs pour créer un asile d'enfance et 800 frs pour aider un futur prêtre ou étudiant en médecine.

En 1920, un Sospellois, étudiant en médecine, a bénéficié du legs. Un élève de l'Ecole Normale était encore bénéficiaire en 1952.

- La Gendarmerie -

Dès 1860, le gouvernement français a affecté une brigade de gendarmes à cheval de la 16e Légion au canton de Sospel. Elle comprenait 5 gendarmes et un maréchal des logis.

Deux décennies plus tard, elle comptait 4 gendarmes et un brigadier de la 15e Légion bis (cf. l'Annuaire des Alpes Maritimes).

Jusqu'au milieu du XXe siècle, le casernement de cette brigade était installé au quartier du Vallon, en bordure de la Route Nationale 2204 (n° 21 de l'actuelle avenue Jean Médecin).

Les archives départementales ont conservé des baux de location renouvelables, conclus entre le Préfet des A.M. et les différents propriétaires du bâtiment.

Selon un inventaire des lieux, la gendarmerie était ainsi décrite en 1878 :

- au rez-de-chaussée : une cour avec fontaine et 4 bassins ; une écurie pour 5 chevaux ; la sellerie ; la chambre de sûreté ; la buanderie ; des latrines et la fosse à fumier.

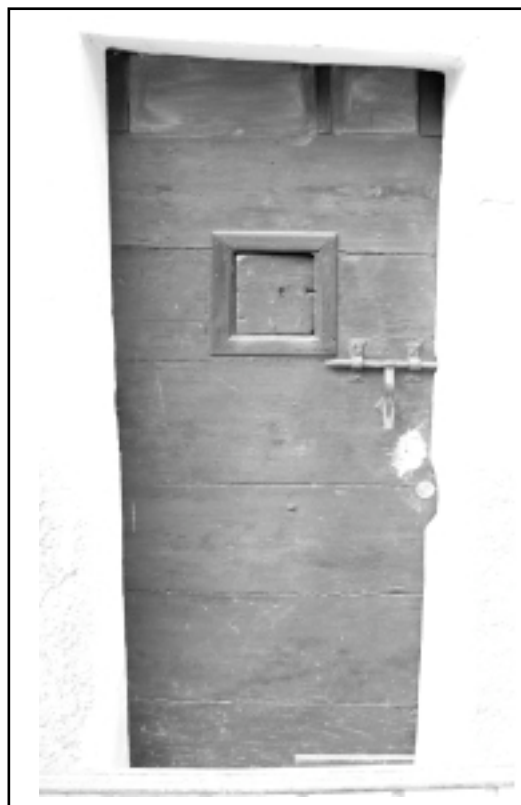
- au premier étage : le logement du brigadier et son bureau ; un logement de gendarme ; une salle de discipline ; un magasin à fourrage ; une terrasse et des latrines.

- au deuxième étage : trois logements pour gendarmes, avec latrines et deux balcons.

- les combles avec cinq bûchers.

- un petit jardin de 50 m2 environ, à proximité.

- la caserne disposait de l'eau potable.



La chambre de sûreté du premier étage



La Gendarmerie au début du XXe siècle

Les propriétaires successifs ont été :

M. Saramito François en 1878 ; M. Manaira en 1885 ; M. Fargues Louis, sous-officier en retraite, en 1895 ; Mme Vve Albertini Jeanne, rentière, signait un bail pour des locaux supplémentaires en 1929, suite au renforcement de la zone frontrière. Une autre location a été conclue en 1939, avec cette propriétaire.

La brigade de Sospel a connu plusieurs modifications :

- Malgré les vives réclamations du Conseil Municipal, les gendarmes à cheval ont été remplacés par un effectif à pied, en 1903.

- En 1913, des actes de détériorations ont été commis sur le chantier de l'entreprise de M. Giannotti, chargée du percement du tunnel du Braus.

- Deux gendarmes supplémentaires ont alors été affectés à la surveillance des chantiers de la ligne de chemin de fer.

- Pendant l'occupation italienne (1942), la brigade normale de gendarmerie a été transférée à l'hôtel du Golf, tandis que la brigade frontrière était restée dans le village. En juillet 1943, sur intervention du Conseil Municipal, le Préfet demandait que les deux brigades échangent leurs locaux, au bénéfice de la population sospelloise.

Notre recherche sur le quartier du Vallon (n° 5 et n° 6 du *Cahegne*) a débuté au XIVe siècle avec le détournement du vallon dit "*de Domenico*" qui, tout en assurant la protection des maisons du Trincat, a libéré un espace ultérieurement constructible.

Ce quartier a commencé à s'urbaniser à la fin du XVIIe siècle. Au milieu du XIXe siècle, après la reconstruction de l'église Saint-Michel, la suppression de l'enceinte médiévale et l'ouverture sur la route carrossable, il était parfaitement intégré dans l'agglomération de la rive droite.

Jusqu'à la fin du siècle précédent, la "*Città di Sospello*", bâtie sur les deux rives de la Bévéra, avait conservé une certaine diversité pour l'emplacement des constructions représentatives :

Dans les trois quartiers de la rive droite se

trouvaient :

- l'enceinte fortifiée avec sa tour,
- les deux églises paroissiales de Saint-Pierre et de Saint-Michel,
- le collège des Pères Doctrinaires et le couvent des Capucins.

Le bourg de la rive gauche possédait le Palais Communal, l'arrivée de la voie muletière ducale et l'important couvent des Franciscains.

Malgré d'importants bouleversements politiques, Sospel s'était agrandi parallèlement dans ses deux parties.

En 1826, sa population avait atteint un maximum démographique avec 4418 habitants.

Cependant, au milieu du XIXe siècle les différents bâtiments représentatifs, encore existants ou les nouveaux, étaient regroupés sur la rive droite, à la limite des quartiers Trincat ou du Vallon :

- le civil, avec la mairie et l'école municipale à la place Saint-Michel ; l'hôpital, jusqu'en 1859 au quartier Vallon ; le relais de poste à la Cabraia, pour desservir la nouvelle route ;

- le militaire, avec les casernements de l'armée et de la gendarmerie à la Cabraia et au quartier Vallon ;

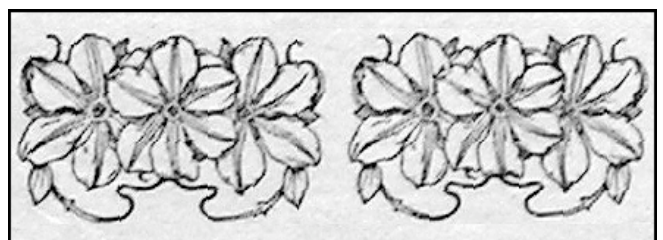
- le religieux, avec l'église Saint-Michel, restée l'unique paroisse ; le presbytère et l'école religieuse également à la place St-Michel et au quartier Vallon.

Après ces diverses modifications, l'ouest de l'agglomération de la rive droite a alors représenté le centre officiel du village, pendant une ou deux décennies.

Cette concentration résultait d'abord de la disparition des deux couvents, du collège royal, de la paroisse Saint-Pierre et d'un nouveau tracé de la route Nice/Coni, peut-être aussi par la présence d'immeubles disponibles dans un quartier plus moderne et ouvert sur une route carrossable.

La situation s'est modifiée par le transfert de l'hôpital et de la caserne des Chasseurs sur la rive gauche de la Bévéra, ainsi que de la mairie, reconstruite place St-Pierre.

R. Gnech -2008



* Au XXe siècle : Cartes postales et photos *



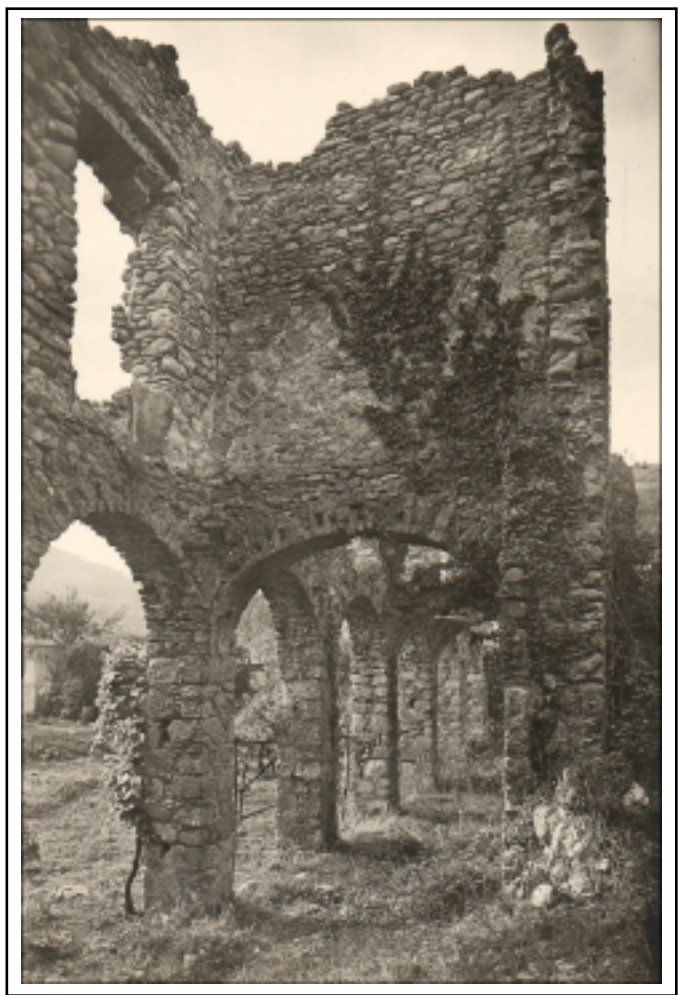
Cette photo a été prise après la construction de la passerelle en 1907.



Derrière la fontaine, l'ancienne caserne — Au rez-de chaussée le Café National tenu par Macari en 1901.



L'hôtel de Londres des années 1940/1950



Promenade à travers les ruines du couvent
“Une sévérité quasi militaire régissait l’ordonnance architecturale des bâtiments”



A gauche, le garage “des courriers de Sospel” — A droite, l’horloger J. Mansuino

* Publicités du XXe siècle *



Au Réveil de Lyon - Emile Balland - Route Nationale (17, avenue J. Medecin)

* Les publicités ci-dessous sont extraites d'un "Guide de la vallée de la Bévéra", paru en 1911/1912 *

HOTEL CARENCO
 Le plus ancien Etablissement de Sospel
Chambres Meublées
Cuisine Bourgeoise
 GARAGE D'AUTOMOBILES
 Voitures particulières pour MM. les Voyageurs
 Route Nationale
 =====
SOSPEL

Restaurant de l'Aveyron
 RENDEZ-VOUS DES CHASSEURS
 CUISINE BOURGEOISE SOIGNÉE
 Prix Modérés
Cn. FERRAND
 SOSPEL — Rue Vallon — SOSPEL

Horlogerie - Bijouterie
 Réparations en tous genres — Achat d'Or et d'Argent
 Réparations et Vente de Machines à Coudre et Bicyclettes
 =====
JEAN MANSUINO
 SOSPEL — Route Nationale — SOSPEL

VINS EN GROS ♦ FABRIQUE DE LIMONADE
 Eau de Seltz — Bières Françaises
 =====
Dominique RAIMON
 SOSPEL — Route Nationale — SOSPEL

LES CARMELITES DE SOSPEL

Des documents conservés aux archives départementales nous apprennent que des ruines, oubliées sous le lierre à la Cremàia, sont celles d'un ancien couvent de *"Carmelitane scalze"*.

Voici l'historique de ces vieilles pierres :

- Les Carmelitane scalze -

L'Ordre des Carmes doit son nom au mont Carmel, montagne dominant la baie d'Haïfa (Palestine) et refuge du prophète Elie. En ces lieux, un monastère d'ermites, a pris le nom de Notre-Dame du Mont-Carmel, au XII^e siècle.

Après l'abandon de la Palestine par les croisés, l'Ordre des Carmes se propagea rapidement dans toute la chrétienté où il subit l'influence des Dominicains.

Le pape Eugène IV a adouci la règle de cet ordre, en 1431. Le plus grand nombre des religieux a accepté les adoucissements accordés tandis que certains préféraient conserver l'ancienne règle.

En 1452, Jean Soreth, Général des Carmes, et Nicolas V ont accepté la création de couvents féminins.

Ce même pape accorda aux Carmes les privilèges des ordres mendiants.

Avec une popularité accrue, l'Ordre a connu une grande prospérité, ce qui conduisit à des dérèglements.

Plusieurs réformes eurent lieu avant que Sainte-Thérèse d'Avila (1562) et Saint-Jean de la Croix (1568), refusant les modifications de la règle, n'aient fondé, en Espagne, des couvents de "réformés".

Ces carmes et carmélites réformés ont été dénommés *"scalzé, en italien et déchaux ou déchaussés, en français"*, ceci en raison de leurs pieds nus dans des sandales de chanvre.

- Le couvent de Sospel -

En 1690, après une promesse de mariage avortée, Anne-Marie Isoardi s'est faite tertiaire carmélite et avec quelques compagnes elles se sont installées dans une maison de Saint-Étienne de Tinée.

Cette fondation a sans doute prospéré car une soixantaine d'années plus tard ces religieuses ont cherché à construire ailleurs un monastère.

Le 15 octobre 1752, le Conseil de Sospel a ainsi délibéré sur une note du Préfet de Nice :

"les révérendes moniales Carmélites déchaussées de Saint-Etienne (de Tinée), pour diverses causes et motifs, désirent transférer leur habitation dans notre Cité et dans celle-ci faire bâtir à leur propre frais, un important monastère."

La majorité des voix a ordonné et décidé de donner son assentiment aux moniales, à condition que la Cité n'ait aucune charge et obligation à subir".

En 1752 et 1753, le Conseil a encore délibéré sur ce transfert, considérant les avantages sociaux et spirituels que pouvaient en tirer les Sospellois.

A nouveau, le Conseil décidait de faire parvenir la résolution suivante aux religieuses le 15 août 1753 :

"(Le Conseil) accorde aux R.R. Moniales Carmélites de Saint-Etienne la plus large approbation pour transférer dans notre Cité leur monastère de Saint-Etienne, lorsqu'elles le souhaiteront. Le Conseil précise toutefois ne contracter aucune obligation et charge envers lesdites moniales".

Les Carmélites déchaussées ont quitté Saint-Etienne de Tinée le 22 juin 1755 et se sont d'abord installées dans une maison de la ville.

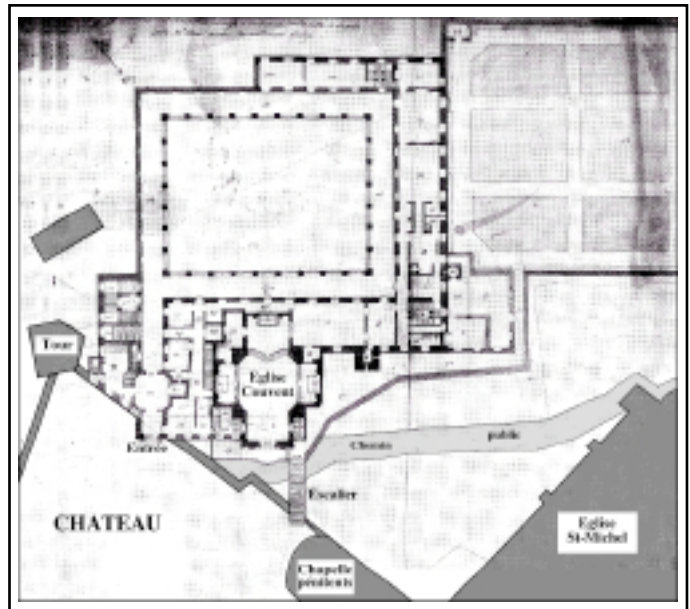
Le 5 juin 1756, elles obtenaient une aumône du Roi pour faire ériger le monastère à la Cremàia. La pose de la première pierre a eu lieu le 5 août suivant.

Les carmélites souhaitaient que leur communauté soit intégrée dans l'agglomération sospelloise. Un projet pour la construction de ce couvent a été retrouvé aux archives d'Etat de Turin et selon ces plans, les bâtiments se trouvaient en continuation du quartier du Château.

La clôture au N/E du couvent serait avancée jusqu'au pied de la tour du Château (ou tour des prisons) pour s'appuyer sur le mur d'enceinte encore en place. Près de la chapelle, un imposant escalier aurait permis l'accès direct à la place St-Michel.

Toutefois, ce projet supposait l'interruption du chemin public de Forabbari au Vallon et la cession d'une parcelle communale, pour l'entrée du couvent.

Sur le plan ci-dessous, nous avons mis en gris les limites de la Cité et de l'enceinte, vers 1760, afin de bien visualiser la proximité des habitations recherchée par les religieuses (cf. D. Foussard et G. Barbier in *"Baroque niçois et monégasque"* - 1988)



Malgré l'avancement des travaux, l'implantation envisagée n'avait pas obtenu l'accord du Conseil Communal. En effet, le 19 mai 1765, soit quelques mois avant la fin de la construction, la Prieure des Carmélites a fait porter une supplique aux consuls de la Cité : *"alors qu'effectivement (les Carmélites) peuvent être transférées dans leur monastère érigé à la Cremàia, assez proche des habitations, cependant il est nécessaire que celui-ci soit attenant à l'habitat."*

“Nous pouvons réaliser cette union seulement en continuant la fabrique (les biens du couvent) jusqu’à un terrain contigu à la muraille médiévale et aux prisons, qui sert en partie pour le chemin reliant Fuorabbarri au Vallon di Domenico. L’accès au monastère et à son église se ferait dans ce terrain.

Signé : S. Angela Serafina di San Giuseppe, Priora delle Carmelitane Scalze di Santa Terèsa”.

Après la lecture de la supplique, le Conseil a décidé de réfléchir : *“le chemin, extérieur à l’enceinte et reliant le Château au Vallon, est un passage public commode (...) le condamner serait contraire à cet intérêt public”*.

L’examen du cadastre de Sospel (1863) confirmait le refus du projet envisagé. La construction du couvent s’est faite à la Cremàia, au-delà du chemin public et sans accès à l’agglomération ancienne.

Le nouvel édifice a été béni le 29 septembre 1765, date à laquelle les religieuses en ont pris possession.

Treize années après sa construction, soit le 5 novembre 1778, les Carmélites ont quitté Sospel *“ayant exposé au Souverain que le nouveau monastère menaçait ruine ; elles partirent s’installer en Piémont, d’où elles cherchèrent, par la suite, à revenir à Sospel. Ce qui ne leur fut pas permis.”* (cf. S. Cocozz *“Don Joseph Alberti - Nice Historique 1999 - n° 3”*).

Le Conseil de Sospel s’est alors intéressé au couvent pour le transformer en hôpital. Une demande du recteur de l’hôpital pour l’achat du couvent a été formulée le 8 octobre 1789 et *“le 15 octobre suivant a été communiqué le compte-rendu concernant l’achat de la fabrique des R. R. moniales Carmélites déchaussées pour le compte de l’hôpital.*

L’Administrateur s’est réservé pour donner suite”.

L’arrivée des troupes françaises en 1792 a tout interrompu. En réponse à une directive de la Convention Nationale, qui demandait un relevé des travaux effectués aux frais de la République, le Maire Milon écrivait en mai 1795 :

“2° - On a détruit presque entièrement le monastère ayant appartenu aux ci-devant religieuses de Sainte-Térèse.”

Il ajoutait ignorer qui avait donné ces ordres, à quelles dates exactes et le prix des démolitions.

- Un curieux exemple de transfert de couvent -

Un ouvrage intitulé *“Analecta Juris Pontificii - Rome 1858”* nous a rapporté le point de vue du Saint-Siège concernant l’abandon du monastère de Sospel.

Le document cité précisait que le transfert (*translation*) de monastères était réservé au Pape et il considérait comme *“un curieux exemple”* celui qu’ont effectué les Carmélites déchaussées de Sospel.

Ces religieuses, ayant quitté le diocèse de Nice (St-Etienne) pour celui de Vintimille (Sospel), passaient de la juridiction de l’Ordre des Carmes sous celle de l’évêque de Vintimille, ce qui avait les conséquences suivantes : un contrôle moral, spirituel et financier du couvent et l’obéissance à cet évêque. Le Pape avait approuvé ce transfert le 20 septembre 1754.

Vingt-deux ans plus tard, ces Carmélites ne voulaient plus se soumettre aux ordres dudit évêque et en juillet 1766 *“la Prieure suppliait son Altesse Royale de les faire passer sous la direction spirituelle des Carmélites Déchaussées de la province du Piémont, qui possédaient aussi un couvent à Laghet”*.

Le Roi a fait répondre, par l’intermédiaire du Préfet de Sospel, qu’il n’avait pas le pouvoir de satisfaire à cette supplique.

Les Carmélites ont donc présenté au Saint-Siège une requête pour retourner sous la juridiction des Carmes. En réponse, la Prieure Marie Gertrude a reçu une mise en demeure conçue en ces termes : *“Sa Sainteté a voulu que je vous ordonne de pratiquer vous-même et de faire pratiquer aux religieuses la subordination, la soumission et l’obéissance à l’évêque de Vintimille et que vous receviez les confesseurs qu’il vous donnera (...) - Rome le 30 mars 1776 ”*.

Cependant, en novembre 1778, elles abandonnaient arbitrairement leur couvent pour s’installer à Bove (Piémont), *“sans autorisation apostolique et avec le frivole prétexte que leur monastère menaçait ruine”*.

L’évêque de Mondovi leur a accordé l’absolution au mois de novembre 1779, *“non sans leur imposer une salutaire pénitence”*.

Avant d’accepter la cession du couvent de Sospel, la Sacré Congrégation voulait connaître la qualité et la quantité des biens laissés dans cette ville, ainsi que l’usage de l’argent perçu en cas de vente. R. Gnech



A droite de la photo : *“l’église à plan centré figurait une croix grecque”*